

AFFAIRE N° 34. - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU  
pour la construction de 2 classes économiques à la Montagne 15e km.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver le contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de deux classes économiques à la MONTAGNE - SAINT-BERNARD.

Ces deux classes s'intègrent dans un ensemble de 8 classes dont 6 traditionnelles seront réalisées ultérieurement.